

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42410 PÉLUSSIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU 28 MARS 2024

Délégation n°2024-03-14

L'an deux mille vingt-quatre et le 28 mars, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien à Pélussin, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

■ Nombre de membres en exercice	:	35
■ Quorum	:	18
■ Nombre de membres présents	:	25
■ Nombre de votants	:	30
■ Date de la convocation	:	le 20 mars 2024

Objet : Administration générale - Ressources Humaines : création de poste

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY :	M. Charles ZILLIOX -
LA CHAPELLE-VILLARS :	M. Jacques BERLIOZ -
CHAVANAY :	M. Patrick MÉTRAL (<i>Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET</i>), Mme Brigitte BARBIER (<i>Pouvoir de M. Yannick JARDIN</i>) -
LUPÉ :	M. Farid CHERIET -
MACLAS :	M. Hervé BLANC (<i>Pouvoir de Mme Marcelle CHARBONNIER</i>), M. Laurent CHAIZE -
MALLEVAL :	Mme Christelle MARCHAL, M. Thomas PUTMAN -
PÉLUSSIN :	M. Michel DEVRIEUX, Mme Franceline COMAS, Mme Agnès VORON, M. Stéphane TARIN (<i>Pouvoir de M. Jean-François CHANAL</i>), Mme Martine JAROUSSE -
ROISEY :	M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -
SAINT-APPOLINARD :	Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	M. Jean-Louis POLETTI -
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF :	M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY, Mme Véronique MOUSSY -
VÉRANNE :	M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -
VÉRIN :	Mme Valérie PEYSSELON (<i>Pouvoir de M. Cyrille GOEHRY</i>).

DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY :	M. Yannick JARDIN (<i>Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER</i>), M. Jean-Baptiste PERRET (<i>Pouvoir à M. Patrick MÉTRAL</i>), Mme Nathalie BÉAL -
CHUYER :	Mme Béatrice RICHARD, Mme Gisèle BONNAY -
MACLAS :	Mme Marcelle CHARBONNIER (<i>Pouvoir à M. Hervé BLANC</i>) -
PÉLUSSIN :	M. Jean-François CHANAL (<i>Pouvoir à M. Stéphane TARIN</i>) -
VÉRIN :	M. Cyrille GOEHRY (<i>Pouvoir à Mme Valérie PEYSSELON</i>).

DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN :	Mme Corinne ALLIOD KOERTGE,
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE :	Mme Sylvie GUISET.

M. le président explique que pour faire suite au transfert de l'association du CHAPI au 1^{er} janvier 2024 à la CCPR et la nouvelle organisation mise en place, il est proposé d'augmenter le temps de travail d'un agent de la Maison France Service en charge de l'accueil et de l'administratif de 3h30/semaine. L'agent en place est actuellement à 28h/semaine.

Il est proposé au conseil communautaire de créer un poste d'adjoint administratif à 31h30/semaine, et de supprimer le poste d'adjoint administratif à 28h/semaine, après avis du Comité Technique du CDG42.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

- Approuve la création d'un poste d'adjoint administratif à 31h30/semaine,
- Supprime le poste d'adjoint administratif à 28h/semaine, après avis du Comité Technique du CDG42.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Président,


Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
(Loire)
Serge RAULT

Secrétaire de séance


Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
(Loire)
Michel BOREL